

DEAES : Spécialité « Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire »

Formation théorique : 525 h dont 378h communes à toutes les spécialités et 147h de spécialité

- **DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale : 140h**
- **DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 161h**
- **DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés : 91h**
- **DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne : 112h**
- **Choix de la spécialité : 14h**
- **Validation : 7h**

Formation pratique : 840h, soit 24 semaines

- **Tronc commun : 560h** soit 2 fois 8 semaines de stage
- **Spécialité : 280h** soit 1 stage de 8 semaines

Pour chaque Domaine de Formation (DF), une partie du programme est commune à toutes les spécialités et l'autre partie est spécifique à chaque spécialité. Les programmes sont décrits dans les pages suivantes.

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

140h	Tronc commun : 126h	Spécialité : 14h
	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases des politiques publiques et les lois régissant le secteur • L'État et les services territoriaux, les ARS, les collectivités territoriales, les associations • Les personnes accompagnées et leur participation (lois de 2002, 2005, 2007) • Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes (publics, réglementation, missions et financements) • Éthique et déontologie (secret professionnel, vie privée, responsabilité civile et pénale) • Développement de la personne tout au long de sa vie dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles • Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales • Les troubles de l'attachement et leurs conséquences • Situations d'exclusion sociale et conséquences • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du système éducatif • Repères scolaires, périscolaires et loisirs • La réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, en accueil collectif (plan personnalisé de scolarisation, guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation, orientation, accompagnement, personnes ressources, la coopération avec les unités d'enseignement) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité		
161h	Tronc commun : 98h	Spécialité : 63h
	<ul style="list-style-type: none"> • Observation, écoute et relation (besoins fondamentaux, temps clefs...) • Notion de dépendance, d'indépendance, d'autonomie • Notion de santé (définition de l'OMS, lois sur la santé, paramètres de surveillance de la douleur, notion de prévention) • Ergonomie, aide à la mobilité et transferts • La personne et son rapport à la nourriture • Les rythmes du sommeil • Les fonctions d'élimination • Intimité, vie affective et sexualité • La personne et son rapport au corps (hygiène corporelle, techniques d'hygiène, toucher relationnel) • Les techniques de communication verbale et non verbale (méthodes et outils spécifiques, technologies de l'information) • Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné (apprentissages, techniques pédagogiques) • Situations d'urgence et de danger pour la personne • Les règles d'éco-responsabilité • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène et sécurité des lieux considérés (procédures et protocoles) • Incidence du handicap sur les apprentissages (notions de pédagogie et programme scolaire, notions des méthodes, supports et outils d'apprentissage et de communication) • La démarche inclusive : notion et méthodes de facilitation • Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement • Scolaire et éducatif (relation du jeune aux autres, communication avec le jeune, expression du jeune) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés		
91h	Tronc commun : 63h	Spécialité : 28h
	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe et organisation (partenariat, réseau, notions de droit du travail, réunions, fiches de poste, notions de veille, complémentarité) • Transmission et communication professionnelle (supports, écrits, transmissions, prise de parole en réunion, notion de distance professionnelle) • Notions de projet (projet d'établissement, contexte et cadre juridique du projet personnalisé) • Participation au projet personnalisé (repérage des potentiels, le rendu compte de l'intervention, la coordination et le travail en réseau avec les autres partenaires) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention en milieu scolaire et en accueil collectif de mineurs (l'équipe de suivi en milieu éducatif, partenaires, outils institutionnels) • Participation au projet personnalisé (adaptation avec l'enseignant ou le personnel éducatif, transmission et communication prof., suivi sur l'évolution du jeune) • Accompagnements spécifiques • La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance • Contexte professionnel (droit du travail, différents statuts de salariés ou agents de la fonction publique, risques professionnels) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne		
112h	Tronc commun : 70h	Spécialité : 42h
	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation et inscription dans la vie citoyenne (notions, définition et représentations) • Les différentes dimensions de l'accessibilité (mesures de protection et de sécurité, sources d'information nécessaires) • La famille et l'entourage (évolution de la famille, parentalité, situations de handicap et famille, relations avec les familles, place de l'aidant) • Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits • Activités collectives (objectifs, mise en œuvre, techniques favorisant l'expression de soi) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités inclusives (communication et médiation autour du handicap, techniques éducatives et projet d'activité, activités collectives, méthodologie du projet d'animation, techniques éducatives d'animation) • Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils • Communication verbale et non verbale • Communication avec les familles et les aidants • Prévention de l'isolement des jeunes (relations au sein des différents lieux de vie, mise en accessibilité des activités proposées) • Les conséquences de l'isolement des personnes • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle